

et qui a paru sous le titre : *Les Mémoires de Lucile et de son mari*.

Tous les journaux conservateurs sont d'accord pour regretter une semblable publication qui a été au contraire accueillie avec la plus grande satisfaction et avec une joie extrême par tous les organes de la gauche et du centre gauche; cela se comprend aisément, car c'est au parti républicain un parti radical que peuvent profiter toutes les divisions qui viennent à se produire parmi les monarchistes.

Ce n'est pas tout, le récit du journal anglais met en cause la personne du maréchal de Mac-Mahon que tous s'étaient accordés jusqu'à ce jour à mettre en dehors des agitations et au-dessus des divisions de parti.

On s'est demandé quel était l'auteur de l'article publié par le *Times*; je pense qu'il n'y a point de doute à garder à cet égard, l'auteur est incontestablement M. le duc d'Audiffret-Pasquier et je ne crois pas que l'honorable député crût devoir le nier, s'il était interpellé à ce sujet.

On a d'abord remarqué que le texte publié par le *Times* semblait être non pas un morceau original, mais une simple traduction, d'un autre côté, le duc d'Audiffret a été vu plusieurs fois causant avec M. B., correspondant du *Times* à Versailles, autrefois décoré par M. Thiers pour faits de guerre! Enfin la veille du jour où cet article a paru, M. d'Audiffret-Pasquier en annonçait la publication à plusieurs journalistes et les engageait à le reproduire.

Enfin il faut considérer que tout le récit forme un plaidoyer en faveur de M. le duc d'Audiffret-Pasquier en servant de réponse aux attaques dirigées depuis un certain temps contre lui par une partie de la presse légitimiste.

Je comprends parfaitement que l'honorable président du centre droit ait été irrité des accusations portées contre lui, mais je crois que la colère l'a entraîné trop loin et lui a fait commettre un acte absolument impolitique qu'il doit certainement regretter actuellement.

M. d'Audiffret-Pasquier va du reste prendre un congé de 20 jours; il est en ce moment profondément découragé de l'insuccès des efforts qu'il a tentés pour amener la jonction des centres; il s'était mis en tête de faire réunir cette chambre et il avait apporté dans cette entreprise toute la fougue, toute l'ardeur qu'on lui connaît, aujourd'hui il s'aperçoit qu'il a fait une campagne inutile, dangereuse même puisqu'elle n'a servi qu'à prolonger la crise commencée le 16 mai dernier.

Il faut espérer cependant que la sagesse dont le ministère actuel a fait preuve jusqu'à ce jour, sagesse n'excluant pas l'énergie ainsi qu'on a pu le voir plus d'une fois, arrivera à triompher de tous les obstacles qui entravent sa route; il faut aussi et surtout avoir confiance dans le maréchal de Mac-Mahon, dont l'attitude si ferme, si nette, a rassuré les conservateurs.

P. S. — Je puis vous annoncer que M. Chesnelong a adressé au *Times* une lettre pour rectifier certaines assertions du récit dont je vous ai parlé plus haut; je reviendrai sur cet important document.

On annonce que la gauche va interpellé M. de Fourcrau sur une prétendue circulaire dans laquelle le ministre aurait contesté l'autorité du vote émis par l'Assemblée sur l'urgence de la proposition Casimir Périer; il y a eu à ce sujet hier une conférence des présidents des trois groupes de la gauche.

En réalité, il n'y a rien de tout cela, mais on a vu une dépêche de l'agence Havas revêtue par erreur du timbre de la préfecture de la Corrèze et que les radicaux voudraient transformer en circulaire émanée du ministère de l'intérieur.

Il n'y a rien de sérieux.

L'état de M. de Gaulard est désespéré; il a été admis à deux fois.

M. Dupanloup, complètement remis de l'indisposition qui l'a tenu éloigné pendant quelques jours de l'Assemblée, présidait au-

suis partie malgré moi. Nous avons eu à votre sujet une discussion très vive. Il trouvait compromettant pour moi de faire une semblable démarche.

Je le comprendrais et j'en excuse. Il craint que je n'effarouche les prétendants à la main de sa chère pupille. Hélas! c'est me donner une importance que je n'ai pas, et, d'ailleurs, je ne ferai qu'un court séjour à Remilly.

A ces mots, Lucile le regarda avec une douloureuse surprise.

« Que dites-vous? » s'écria-t-elle. Ingrat!... Ne comprenez-vous pas qu'en venant au-devant de vous, seule, je me suis compromise. J'ai tout brisé; le chagrin que je cause à mon tuteur, l'opinion du pays, et je n'ai vu que vous. Ah! vous ne m'aimez pas!

« Eh bien! s'il en est ainsi, chère amie, vous ne pourriez jamais accuser mon courage et me reprocher de vous avoir dit: « Soyez à moi pour la vie!... » D'ailleurs, je saurai bien redevenir un jour digne de vous. Allons donc ensemble demander pardon à notre vieillard. » Un instant après, ils arrivaient à l'hôtel du Chemin-de-Fer du Nord. M. Lucile avait laissé ses bagages, décidés à prendre le train de midi pour les Ardennes. Mais en arrivant à l'hôtel, ils aperçurent celui dont ils voulaient aller implorer le pardon.

Berthier les embrassa les larmes aux yeux.

Quelques mois plus tard, Lucile Armand épousait Hector de Champreux. S'ils sont malheureux en ménage, ils nous fournissent le sujet d'un nouveau roman; mais, jusqu'à cette heure, rien ne nous indique un drame; l'amour règne sans partage au château des Glacis.

JULES BEAUJOINT

aujourd'hui la commission relative à la pension de retraite des instituteurs et institutrices primaires.

E. G.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du 23 juin.

La séance est ouverte à 2 heures 35. Le procès-verbal est lu et adopté sans rectification.

M. le président lit plusieurs lettres de députés qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Assemblée passe ensuite à l'ordre du jour, qui appelle la suite de la deuxième délibération sur la proposition de MM. Tallon, le vicomte de Bonald et Lenoël, ayant pour objet la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

M. Tallon, rapporteur, prend la parole et défend cette loi, qui, au sein de la commission, a été l'objet des plus vives critiques de la part de la minorité.

Dans un langage très ferme, M. Eugène Tallon s'élève contre les critiques et les détruit une à une par des faits irréfutables.

M. le rapporteur fait ensuite l'historique de ces petits malheureux que des hommes sans cœur exploitent ignominieusement et qu'ils frappent lorsque la journée finie, ils ne leur rapportent pas une somme fixe d'avance.

L'orateur dit que, dans la nouvelle rédaction de l'article, il s'agit uniquement d'empêcher les parents d'exploiter leurs enfants en les soumettant à des exercices périlleux.

M. Lenoël défend l'article tel et dit que cet article tel qu'il a été rédigé en dernier lieu par la commission, répond à un intérêt de sécurité et de haute moralité.

M. Ducare demande que les parents salimbanques puissent associer leur enfant à leur profession avant qu'il ait douze ans révolus.

M. Faye n'admet pas que la loi réglemente la profession de salimbanque.

M. Schœcher insiste pour que la loi protège efficacement l'enfant contre l'abus qui peut être fait de sa personne.

L'orateur ajoute que l'on devrait interdire les exhibitions du cirque comme dégradantes.

L'article ter est adopté par 416 voix contre 85.

Les cinq articles suivants sont adoptés sans débat, et l'Assemblée décide qu'elle passera à une troisième délibération.

Vient ensuite la deuxième délibération sur le projet relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'exposition de Vienne en 1873.

L'urgence demandée par M. de Melun, rapporteur, est déclarée.

M. Cézanne rend hommage à l'industrie française et appuie chaleureusement le projet.

M. E. Lenoël objecte que l'adoption du projet annulerait la loi de 1873 qui limite le nombre des membres de la Légion d'honneur, loi qu'il considère comme une loi organique.

L'orateur demande que le maximum légal des décorations ne soit pas dépassé, mais que nos exposants de Vienne soient servis les premiers.

M. Paul Morin dit que l'on peut déroger à la loi de juillet 1873 et retirer son amendement pour se rallier au rapport de la Commission.

L'Assemblée décide qu'elle passe à la discussion de l'article unique du projet.

M. Gambetta soutient, en l'absence de M. Scheurer-Kestner, un contre-projet de ce député, portant qu'il sera décerné 60 médailles d'or aux exposants les plus méritants.

M. Grivart, ministre du commerce, remercie les exposants français de Vienne de la façon dont ils ont soutenu l'honneur de notre industrie et se prononce contre la proposition de M. Scheurer-Kestner.

M. Gambetta déclare transformer le projet en une disposition additionnelle.

Le ministre déclare ne pas s'opposer à cette disposition.

M. Jules Brame appuie le projet.

L'article premier est mis aux voix et adopté.

M. Mazau demande que les nominations dans la Légion d'honneur, ne soient accordées qu'aux exposants.

M. Laurent objecte que la commission est d'avis que les membres du jury soient admis aux récompenses.

M. de la Boullerie combat également l'amendement Mazau.

Cet amendement est mis aux voix et adopté.

M. Langlois combat l'amendement Scheurer-Kestner-Gambetta.

M. Gambetta insiste en faveur de l'amendement qui est rejeté.

L'ensemble du projet est adopté.

Un projet de loi relatif à l'aliénation du domaine de la Reynière est déposé.

La séance est levée à 5 h. 45.

## Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le *Progrès du Nord* nous a consacré avant-hier un article très amusant; l'auteur, cela se voit, a essayé d'être méchant, bien méchant; il n'a réussi qu'à être fort maladroit. Nous citons textuellement sa prose:

Jamais le pavé de la fable n'a été si souvent manié que par les feuilles réactionnaires de nos jours, aussi jamais plus grande consommation d'amis n'a été faite. Le *Journal de Roubaix*, surtout, excelle dans cet exercice:

« Le fidèle émueur  
Vous empoigne un pavé, le lance avec raideur  
Casse la tête à l'homme... »

L'autre jour, à propos de l'égoût collecteur, il frappait à bras raccourcis sur l'ancien directeur des travaux et vous le tombait bel et bien, espérant amener la confusion dans les esprits innocents qu'il est chargé de diriger et — vraiment c'est jouer de malheur — chacun a mis le nom de M. Godez

sur celui que désignait la pieuse feuille. Essayer une petite perfidie et la voir retomber sur la tête de ses meilleurs amis, n'est-ce pas triste, vraiment?

Quand on a été le rédacteur en chef de l'*Idee républicaine* et qu'on collabore au *Progrès du Nord*, on en vient tout naturellement à penser que la « perfidie » est la meilleure arme du journalisme. On ne suppose pas qu'un adversaire puisse en employer d'autres, parce que soi-même on n'en connaît point d'autres.

Quand le *Journal de Roubaix* a parlé du directeur des travaux de 1864, tout le monde — même les « naïfs » — même les « innocents lecteurs de cette feuille » — tout le monde savait bien qu'il s'agissait de M. Godez; il ne pouvait y avoir confusion à cet égard pour aucun roubaissien, car personne n'ignore, parmi ceux qui s'intéressent aux affaires municipales, que M. Moreau n'était pas en fonctions à cette époque et nous ne comprenons rien à la querelle d'allemand qu'on nous cherche ici.

En rappelant que le grand aqueduc collecteur avait été manqué, nous ne faisons que répéter ce que le *Journal de Roubaix* disait, il y a dix ans, à la grande colère du directeur des travaux d'alors. Cela n'empêche pas le *Progrès* d'affirmer que ce directeur était de nos meilleurs amis. M. Moreau devrait bien savoir pourtant que c'est à la suite des discussions soulevées au Conseil municipal et dans le journal que M. Godez dut se retirer. C'est alors que M. Moreau prit sa place, appelé à ce poste important par la confiance de M. Descat et de l'administration conservatrice de cette époque. On sait quelle reconnaissance il a témoigné à ses bienfaiteurs et de quelle façon il les a traités depuis dans les journaux où il écrit. Cet amant de la Liberté pense, sans doute, que l'ingratitude, c'est l'indépendance du cœur.

Le *Progrès* s'essaye encore aux jeux d'esprit à propos des éloges que nous avons donnés au rapport administratif de 1873. Nous avons trouvé le travail fort bien fait et nous l'avons dit, sans trop nous soucier de savoir s'il était l'œuvre d'un ou de plusieurs républicains. Mais, pour le dire, nous nous sommes servis des propres expressions du Rapport même. Voici ce qu'on lit dans l'introduction:

Ce document, que beaucoup de grandes villes nous envieraient si elles en connaissaient l'existence et surtout l'utilité, a été complété, autant qu'il a été possible, par quelques adjonctions indispensables; on y a rétabli, de plus, quelques-uns des renseignements qui avaient figuré dans les premières années. Les exemplaires de ces années sont devenus rares et ne se trouvent pas entre les mains de la plupart des conseillers ou des fonctionnaires actuels. L'œuvre de cette année sera donc, pour beaucoup d'entre vous, une revue rétrospective des travaux et des affaires de notre ville en vous rendant tout ce que le passé avait d'intéressant, tout ce qui n'aurait été conservé que brièvement, à titre de simple renseignement.

Il est impossible d'oublier, Messieurs, que ce rapport, dû à la seule initiative du Secrétaire en chef de la Mairie, a été, dès le principe, l'objet des félicitations de M. le Préfet du Nord et même de M. le ministre de l'intérieur. Ces hautes approbations ont été la meilleure récompense d'un travail ardu et qui nécessitait des recherches innombrables; cette récompense semblait désirable à plus d'un chef de service de grandes villes, si ces chefs ne reculaient devant l'importance des travaux qu'elle entraîne, et ne renonçaient, le plus souvent faute de temps, il est vrai, à une élaboration qui leur coûterait des soins qu'ils consacrent plus volontiers au présent et à l'avenir. Le passé n'est-il pas, cependant, le guide de l'avenir, et n'est-il pas toujours préparé le présent?

Nous avons donc emprunté, presque mot pour mot, les termes du Rapport, de ce rapport qui, au dire du *Progrès*, a été remanié, corrigé, révisé entièrement par ordre de l'ancienne administration républicaine. Pour louer dignement cette œuvre, nous ne pouvions mieux faire vraiment que de répéter ce qu'en ont dit ses auteurs! Il est probable que si M. Moreau avait connu ce détail, il se serait abstenu de s'étendre aussi longuement en subtilités, d'ailleurs fort inoffensives.

Les journaux républicains de Lille reproduisent la lettre qui nous a été adressée par les membres de l'ancienne municipalité, mais ils passent sous silence la note dont nous l'avons fait suivre. C'est toujours la même chose.

Selon la *Patrie*, le parti impérialiste songerait à porter dans le Nord, aux prochaines élections, M. Pinard, ancien ministre de l'Empire. Le même journal parle aussi de la candidature de M. le baron Séguier.

Hier a eu lieu à Lille l'inauguration du cercle catholique d'ouvriers flamands.

Parmi les assistants, on remarquait Mgr l'évêque de Beauvais, Mgr Mermillod, M. Namèche, recteur de l'Université de Louvain, Mgr Sève, prêtre romain, M. l'abbé Brettes, le lieutenant colonel de Chérissey, les capitaines de Fransu, de Lammeville, M. Casier de Hemtine,

M. Louis Delcourt, vice-président, et M. Lucien Mertians, secrétaire du cercle.

Des discours ont été prononcés par Mgr Mermillod, Mgr de Beauvais, M. de Caulaincourt, le R. P. Boulanger et M. Casier de Hemtins, qui a parlé en flamand.

Mgr Mermillod, dans son allocution, a rappelé un passage d'un discours qu'il avait prononcé sous l'empire en faveur d'un cercle d'ouvriers. Ces paroles furent alors une prophétie; elles sont demeurées une grande leçon.

« Quoi! s'était-il écrié, au milieu de l'épave de la société parisienne, vous gémissiez sur la démolition de l'ouvrier, et c'est vous qui la lui enseignez, à tout le moins par vos exemples. Vous gémissiez sur les mauvais romans à un sou qu'une spéculation honteuse leur jette, et vous nourrissez votre esprit de productions semblables. Vous condamnez l'ouvrier d'aller apprendre la dissipation et la débauche dans les cafés chantants et les alcazars, et vous allez vous-même vous repaître plus souvent que lui de spectacles qui ne diffèrent de ceux qu'il se donne que parce que l'immoralité y est plus raffinée et plus impudente. Cette grossière contradiction vous sera fatale. Souvenez-vous-en, tous nous devons être ouvriers, et si le riche diffère du prolétaire dans la mesure de ses obligations, c'est parce qu'il est d'autant plus étroitement tenu au travail qu'il a été payé d'avance. »

« On lit dans la *Vraie France* :

Les pèlerinages se succèdent, pressés, aux pieds de Notre-Dame de la Treille, dans l'ordre établi et avec la plus parfaite régularité. Nous avons vu arriver aujourd'hui, à sept heures, les pèlerins de Saint-André (paroisse et faubourg), à huit heures, Esquermes; à neuf heures, Quesnoy-sur-Deûle, Commines, Detlemont, Verlinghem, Pérenchies, Lompert, Werwick, Sainte-Marguerite; à onze heures, Hazebrouck. Tous ces groupes, très-pieux, ont recueilli à travers nos rues de nombreuses marques du respect général et nous avons, avec joie, constaté que l'hostilité fort clair-semée des sceptiques n'osait pas s'être pas polie.

Parmi les pèlerinages annoncés pour demain mercredi, citons à dix heures et demie le collège de Jésuites de Lille.

Mardi, à trois heures, a eu lieu à Lille la séance de compte-rendu de l'exposition d'objets d'art religieux et des concours de poésie et de musique.

On nous assure que le nombre des concurrents pour le prix de poésie n'est pas moindre de trois cents.

Pour le concours de musique, plus de quarante compositeurs se sont présentés. Le jury, siégeant à Paris, sous la présidence de M. Félicien David, a décerné, à l'unanimité, le premier prix à M. Balthasar-Florence, de Namur.

Le jury a jugé convenable de ne pas accorder de second prix, pour bien marquer la différence entre le premier et les cinq mentions honorables.

Entre autres compositions importantes de M. Balthasar-Florence, on connaît la Messe Solennelle, œuvre magistrale, qui a été exécutée l'année dernière à Sainte-Gudule par deux cents musiciens, et dont le P. Louis Girod, de la Compagnie de Jésus, a rendu compte d'une manière très détaillée.

La première mention est accordée à M. Desailly, organiste à St-Martin, à Roubaix. Les autres ont été décernées à MM. Auguste Dietrich, compositeur à Dijon; Henri Labory, chef de musique des carabiniers du roi des Belges à Bruxelles; Paul Adrian, à Paris; Jules Arnou, chef d'orchestre du cercle des ouvriers catholiques de Paris.

Le Collège de Marcq a reçu avant-hier la visite de Son Eminence le cardinal-archevêque, de NN. SS. les évêques de Tours, Beauvais, Arras, Autun, Genève, Limoges, Lydda, Amiens, Annemour (Amérique), de NN. SS. Cataldi, Bastide, Namèche, Cappel, Ozanoux, Scott, Duplessis; des abbés de Saint-Michel et du Port-Salut et d'une foule d'invités appartenant au clergé, à la magistrature, à l'armée; on remarquait parmi eux M. le marquis Chigi, MM. de Germigny, de Caulaincourt, M. Leroy, président du tribunal civil, enfin tous ceux qui avaient eu l'honneur d'offrir l'hospitalité à Nos Seigneurs les Evêques.

Nous recevons communication du procès-verbal de la séance tenue le 23 courant par le comité d'organisation pour le congrès scientifique qui se réunira à Lille au mois d'août. Nous le reproduisons plus loin.

Le bureau propose des excursions aux mines d'Anzin, à Boulogne, à Bruxelles. La section de l'industrie fera une excursion à Roubaix.

Le président appelle l'attention du Comité sur la question de l'hospitalité à offrir aux savants du dehors par les membres habitants de Lille.

Les trains de plaisirs hebdomadaires de Tourcoing, de Roubaix et de Lille à la mer, retardés jusqu'ici par les fêtes de Lille, vont être incessamment rétablis. Si nous sommes bien renseigné, le premier train aurait lieu pour Calais dimanche prochain.

M. Prost, lieutenant de gendarmerie, trésorier à la Guadeloupe, est nommé commandant de la section de

Roubaix, en remplacement de M. Paul, nommé trésorier à Tuile (Corrèze).

On nous prie d'annoncer qu'à partir de ce jour et pendant toute la saison du rouissage du lin, l'établissement des bains remplacera l'eau de la Lys par de l'eau de forage fournie obligeamment par des industriels voisins, MM. Leclere-Ducatteau frères.

On peut admirer, depuis quelques jours, à la vitrine de M. Lebrun, rue du Vieil-Abreuvoir, deux magnifiques natures-mortes dont l'auteur doit être un peintre très-distingué. — Nous ignorons son nom; mais celui qui est capable de peindre des fleurs d'un coloris si vif et si franc, des fruits d'un velouté si frais et si naturel, qui peut grouper avec tant d'art et de variété des victuailles succulentes, lièvre, chevreuil, faisan doré, pâté de foie gras, confitures en bocal, en leur donnant un tel relief et une telle vérité d'exécution, celui-là doit être un artiste bien doué et digne d'arriver à la célébrité. Nous nous en rapportons à tous les connaisseurs qui ont vu les deux tableaux signalés en ces quelques lignes au public roubaissien.

Dimanche, un enfant de neuf ans s'est noyé, en se baignant dans le canal près du pont du Beau-Chêne.

Le port de Maubeuge a vu traverser dernièrement, sur un bateau, une pierre du poids de 40,000 kilos, destinée au nouvel établissement de M. Michel Helson, à Hautmont.

Ce bateau avait encore sur ses plats-bords d'autres pierres pesant environ 100,000 kil.

Pour supporter ce chargement, le corps de carrosse avait dû être lesté en briques et autres matériaux dont le poids atteignait 120,000 kil.

Ce qui portait la cargaison entière à 260,000 kilogrammes.

Au chargement de Landelis (Belgique), le matériel d'embarquement a fait défaut et l'énorme bloc est tombé dans le canal sans toutefois occasionner ni d'accident ni avarie au bateau. Retirer de l'eau une pierre de 40,000 kil. était chose difficile et les expéditeurs n'ont pas osé entreprendre semblable besogne, ils ont préféré prévenir le destinataire, M. Helson. Celui-ci partit aussitôt d'Hautmont avec MM. Cômes et ses employés, munis d'un matériel complet. Grâce à l'habileté et à l'adresse de ce chef d'industrie et de ses aides, le bloc en question a pu être retiré assez facilement de l'eau, placé sur le bateau et dirigé sur la France.

Voici le programme des morceaux de musique qui seront exécutés jeudi prochain, sur la Grande-Place, à 8 heures 1/2 du soir, par la Fanfare Delattre :

- 1° Allégo militaire, M. Klein.
- 2° Ouverture fantastique, M. Bleger.
- 3° Marche, Buot.
- 4° Fantaisie, Millescamps.
- 5° Boléro, Tarafa.
- 6° Polka, N. Bousquet.

**OBIT SOLENNEL.** Un obit solennel sera célébré le jeudi 25 juin 1874, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de dame CAMILLE-NATHALIE FLORIN, épouse de M. HUBERT CARPENTIER, décédée à Roubaix, le 17 mai 1874, à l'âge de 54 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu.

**Association pour l'avancement des Sciences**  
**Congrès de Lille.**

Le comité d'organisation a tenu le 13 juin dernier une séance dont nous avons sommairement rendu compte, et dont voici le procès-verbal complet:

La séance s'ouvre à trois heures et demie, dans la salle des réunions de la Société des sciences, sous la présidence de M. Kuhlman, correspondant de l'Institut, président du comité local.

Étaient présents au bureau:

MM. Catel-Beghin, maire de Lille, membre honoraire. Fleury, rect. de l'Acad., vice-présid. du comité. Gosselet, professeur à la Faculté, secrétaire. Aiglavet, id. id.

Le président donne lecture d'un télégramme de M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, président de l'Association pour l'année 1874, par lequel il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et délègue ses pouvoirs à M. Kuhlmann. Il donne également connaissance des lettres d'excuse de MM. Salmon, premier président, baron A. de Rothschild, Félix Le Roy, D'Arras, Hamoir, Chon, Wallander, Longhaye, Vasse, de Marsilly et H. Bernard, empêchés d'assister à la séance, mais qui ont néanmoins accepté les fonctions de membres du Comité.

Le président expose l'origine et le but de l'Association scientifique française pour l'avancement des sciences. Deux sessions ont déjà eu lieu, une à Lyon, l'autre à Bordeaux; la ville de Lille a été choisie pour le siège de la troisième. La municipalité de Lille a voté, pour en couvrir les dépenses, une subvention de 15,000 fr., et le Conseil général du Nord s'y est associé pour 5,000 fr. — Le Comité exprime à M. le préfet et à M. le maire toute sa reconnaissance pour leur généreux concours.

L'Association française a formé un comité